

Un an après la mort de Charles Aznavour , le fisc français enquête...



Bercy enquêterait depuis 2011 sur les tournées à l'étranger de l'artiste international Charles Aznavour, et la société qui les produisait : Adanarts International.

Ces concerts étaient produits par cette société panaméenne, le fisc français soupçonnerait qu'ils aient été produits par la société française Musarm. Un soupçon dont se défendraient les dirigeants de Musarm qui disent n'avoir organisé que les concerts français de Charles Aznavour.

Les plaintes de deux anciens musiciens, le bassiste Tony Bonfils & le guitariste Jean-Jacques Carmier, renvoyés en 2011 atterissent à Bercy. Ils affirment, emails à l'appui, avoir été payés en partie par Musarm pour plusieurs dates hors de France. Après une procédure contre la société et Charles Aznavour aux prud'hommes pour "travail dissimulé" et "rupture abusive de contrats de travail", les deux musiciens se seraient vus proposer un accord à l'amiable.

Cela éveille les soupçons des prud'hommes qui avertissent le fisc. Les activités d'Adanarts International seraient floues. L'ancien manager de Charles Aznavour, Lévon Sayan assure que c'est l'"une des plus grosses sociétés de production de spectacles au Brésil ", mais les recherches n'auraient pas abouti. Une seule trace de cette société aurait été retrouvée sur le registre du commerce du Panama

La société Musarm appartiendrait à Anne-Marie Leynaert, l'épouse de Lévon Sayan et à son beau-fils, Camille Farraire.

Les deux anciens musiciens de Charles Aznavour, qui ont saisi les prud'hommes prétendent que Lévon Sayan était le "gestionnaire de fait" de Musarm.

Bercy soupçonnerait donc que le producteur ait eu des activités non déclarées en France. Une accusation "radicalement fausse" et "jamais établie", selon le principal intéressé, relayé par la Lettre A.

sources : lettre A , Capital, Public , Le Point , Msn,, Gala, Voici